

Aperçu des registres paroissiaux de Cadouin de 1619 à 1792

Ces registres comprennent en fait ceux de la Salvetat qui était la véritable paroisse avant la révolution et qui est de nos jours un hameau du village, ainsi que des fragments des registres de la paroisse de Salles qui lui est rattachée à la même période.

ASPECT DES DOCUMENTS

Sources privées ces documents sont en bon état ; certaines encores notamment en ce qui concerne la paroisse de Salle semblent avoir été de qualité médiocre.

Ils sont tous rédigés en français sans véritables traces de formules latines ou occitanes. Les difficultés de lecture proviennent surtout des écritures proprement dites quant à la forme mais également du rédacteur : les nombreux noms propres , patronymes et toponymes étant écrits de façon variable sans que l'on sache s'il s'agit de noms différents ou d'une fantaisie du prêtre ayant consigné ces données , ne seront donc pas toujours fiables. Les toponymes sont à peu près identifiables mais les noms de famille ne le sont jamais complètement dans la mesure ou les prénom eux même, s'avèrent très peu variés (utilisation systématique du prénom du parrain) ainsi peut on relever des Fourtaud, Fourtaux et des Fourteau Jean nés dans le même endroit, à la même période que l'on ne distingue plus par l'orthographe, quelques années plus tard quand ils se marient, quand ils meurent et qu'en plus le prêtre a changé ; les noms les plus douteux s'accompagneront donc d' ? dans le présent relevé.

Certains de ces noms sont assortis de sobriquets qui pourraient s'être transformés en nom de famille comme Fourtaud dit Crouzel ou encore Extorguis dit Dupont !(cf doc n° 1)

Nomenclature :

1^o registre 1619 à 1680 : comprenant une première partie(jusqu'en 1640) très incomplète et difficile à déchiffrer qui ne semble pas strictement provenir de la paroisse de la Salvetat où apparaissent les village du Buisson , Caban, Paleyrac...Pas de nom de prêtre lisible en dehors de Lacroix, quelques tournures latinocitanisantes ? ? « su filii » ; « lo villaiz del... » Dans la 2^e partie, de nombreux prêtres se relaient, se remplacent : Dom Baptiste Lesca, frère Lhommedieu, Jean Dalibert, Frères Blosson et Rossignol. Il ya peut de détails.

2^o registre 1680-1704 : différents curés , par ailleurs religieux de l'abbaye se relaient à la Salvetat et s'identifient de façon aléatoire « curé de la Salvetat » , « curé de Cadouin » , « faisant pour le curé » : Frère Blosson ou Blondon, frère Merié, Dalibert, Frère M.Pigné, frère Baptiste Lesca...

3^o registre 1722-1753 : Les prêtres s'identifient plus volontiers comme « curé de la Salvetat » mais sont toujours délachés par l'abbaye : Dom François Blondon (enieré « côté nord des collatéraux » en 1732) ; Beauchamps (de 1733 à 1753) ; Garrigue...

Quelques feuillets des registres de Salles s'insèrent dans ce registre (années 1734 à 1744 par le curé Maurat » de Salles de Cadouin »)
Les enterrements dans les églises de Cadouin ou de la Salvetat deviennent exceptionnels.

4^o registre 1753-1766 : tenu par les curés D Garrigue et Dom Jacques Bastide. Le marguillier de la Salvetat, Bernet est systématiquement témoin.(cf Doc n°2)La quasi totalité des cérémonies a lieu dans l'église de la Salvetat.

5^o registre 1768-92 : tenu par Dom F Bastide qui décède en 1773, frère Adriet ? « syndic vicaire » ; Gérard Laroque, Lecaille qui décède en 1782 à 48 ans et est enterré au cimetière de Cadouin puis Deschamps et Latellise. On retrouve également les registres de Salles(de 1773 à 80) tenus par Maurat qui décède en 1776 à l'âge de 88 ans et est enterré dans l'église de Cadouin, puis le curé Marchand.(cf doc n2)

6° registre 1782-1792 : Ce registre complète le précédent sans logique apparente ; il s'agit peut être d'une « fantaisie » du relieur.

- Tous ces registres sont vérifiés et contre-signés par une autorité supérieure tous les ans. A cette occasion apparaît parfois le mot « copie » mais il est difficile de toujours déterminer s'il faut le comprendre dans le sens de « écrire » ou de « recopier ». Ceci pourrait avoir son importance pour apprécier la valeur statistique de ces documents : en effet à partir de 1691 le gouvernement institua une taxe sur les enregistrements des baptêmes, des mariages et des décès et imposa la tenue d'un double des registres. Ces nouveaux impôts donnèrent lieu dans certaines régions à de nombreuses fraudes souvent couvertes par des religieux compréhensifs... Ceci explique peut-être les oublis du curé Marurat (cf document n°4)
- En 1792, les registres sont clos après vérification, par le maire de Cadouin : Ribière (cf doc n°5)
- Entre 1793 et 1850 : 12 registres (ceux de la période révolutionnaire étant des imprimés !) et un récapitulatif décennal.

LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS : VARIETE ET FIABILITE DES DONNEES

Selon les prêtres, les périodes et la qualité des personnes mentionnées, les données consignées sont plus ou moins détaillées :

Cela peut aller de « ... décès d'un mendiant dit Monpazier.... » à « décès de Bureau, électeur au départemententerré dans le cloître, témoins xyz en présence de untel ... (cf doc n°6). L'abondance des renseignements s'accroît à partir de 1750 avec le curé Bastide ; les normes ont peut être changé à cette époque ?, la mise en place du double registre d'état civil et des taxes afférentes sur les dits enregistrements –malgré les risques de fraude précédemment évoqués- à peut être introduit des normes plus précises et des formulations plus rigoureuses.

Parfois ce sont des événements inhabituels qui déclenchent la verve du rédacteur comme la mort d'un mendiant un lendemain de foire ou tel autre cas de bigamie involontaire. (cf doc n°7)

Mais de façon plus générale on peut trouver pour les naissances : le nom de l'intéressé, les noms, profession et domicile de ses parents, les noms, les domiciles et le degré de parenté des parrains et parfois des témoins. Par ailleurs des mentions telle que « ondoyé par la sage femme », ou « baptisé sous condition » attestent du peu de vitalité de certains d'entre eux. (cf doc n°8)

Pour les mariages (et également, plus rares, les fiançailles et les « permissions d'épouser » des personnes convolant vers une autre paroisse) : noms, profession, domicile d'origine des époux, de leurs parents et de leurs témoins, mention de précédents veuvages et parfois des âges.

Pour les décès : noms et parfois surnom du défunt, profession, domicile, âge, noms des témoins, lieu d'inhumation. Parfois circonstances du décès « épidémie, césarienne.... » (cf doc n°9)

Les lieux des cérémonies :

Pour les périodes les plus anciennes, jusqu'à 1730 de nombreux défunts sont enterrés dans les églises qu'il s'agit de celle de la Salvétat ou de celle de l'abbaye, avec des mentions précisant les lieux d'inhumation « devant l'autel de notre Dame, St Roch ou St Antoine, sous les cloches, près de la porte... » (cf doc n°6 et 10). Ces lieux d'inhumation ne semblent pas avoir été le privilège d'une catégorie sociale particulièrement élevée : on y trouve bien sûr des noms à particule mais aussi ceux d'artisans, d'habitants de paroisses voisines (Calès), ceux de domestiques.. de l'abbaye ?.

Baptêmes et mariages sont souvent célébrés dans l'abbaye !

Pour la période pré-révolutionnaire, par contre, se généralise l'utilisation du cimetière de la Salvétat, parfois celui de Cadouin et exceptionnellement l'église de Cadouin ou le Cloître ; (le cimetière de Salles pour la dite paroisse) ;

*Pour chaque catégorie sont également mentionnés les noms et qualités du rédacteur, généralement celui du curé de la Salvetat (souvent délégué par l'abbaye ou remplacé temporairement par un moine) qui devient progressivement entre 1789 et 92 : curé de la Salvetat de Cadouin puis curé de Cadouin et enfin citoyen Curé. Généralement ces curés ne se présentent plus à partir de 1700, comme des religieux de l'abbaye, cependant quand ils rédigent l'introduction ou la conclusion d'un registre ou d'une année « d'état civil » ou encore quand leur propre mort est consignée on se rend compte qu'ils sont membres de la communauté cisterciennes de Cadouin ce qui donne à penser que la distinction paroisse de la Salvetat/ abbaye de Cadouin est dès 1640 un peu surfaite. La première approche des registres, de 1782 à 92 donnait l'impression que c'était à cette période que Cadouin était devenu la véritable paroisse mais en fait paradoxalement, les registres les plus anciens infirment cette idée : un grand nombre de cérémonies ayant lieu au sein de l'abbaye, y compris des mariages ! et de nombreuses personnes y étant inhumées entre 1640 et 1736.. Il semble qu'il y ait eu un sursaut « salvétiste » intermédiaire pour des raisons indéterminées qui peuvent avoir été le fait des populations (présence systématique du marguillier de la Salvetat) ou de la politique religieuse (retour à une règle cistercienne plus stricte ?)

* On peut également avoir un petit aperçu du taux d'alphabétisation au vu du nombre de croix que les différents participants font en guise de signature .

Intérêt de ces documents: outre le plaisir généalogicombilical que l'on éprouve en retrouvant la trace d'ancêtres ou de familiers, on peut tenter de vérifier ou d'infirmer certains lieux communs concernant la commune et la société de ces époques qu'il s'agisse de l'importance croissante de Cadouin par rapport à la Salvetat, du taux de mortalité infantile, de l'analphabétisme, de l'importance de tel ou tel milieu socio- professionnel (cf doc n°11 et 12), du caractère autarcique de cette société ou encore des éventuels impacts de la révolution, de la vente des biens nationaux sur les comportements locaux ... Mais ceci ne pourra être entrepris qu'après un relevé plus complet des richesses de ces registres ...donc dans un certain temps ! ? !

J.COLONNA

Nous maire de la municipalité de Cadouin Salles
 et le délégué ayant fait la vérification du
 Registre tenu par le Citoyen Cubi de Cadouin
 des ann. Chr. et s'acquitte ainsi qu'il nous étoit
 enjoint par le délégué fait à Cadouin le mesme
 Decembre mil sept cent quatre vingt deux
 Supplément de la République française

1510

1792

98

Le Maire
 J. L. C. U. R. M. A. I. R.

Nous maire de la municipalité de Cadouin Salles
 et le délégué ont fait la vérification
 de l'ancien Registre tenu par le Citoyen Cubi
 de Salles de Cadouin les avons tous examinés
 ainsi qu'il nous étoit enjoint par la loi
 fait à Cadouin le 25. Xbre 1792. L. A.
 de la République française

Le Maire
 J. L. C. U. R. M. A. I. R.

- Inhumation de François Bureau 1790 dans « les Cloîtres »
- Inhumation de Jean Treaux, Sieur de Lestang 1768

Sep de Jean mil. fort cent soixante huit le vingt sept de nous
 Treaux sieur de mar Est decedé dans le lieu de Lestang parois
 de Lestang Jean Treaux sieur de Lestang
 Chevalier de l'ordre militaire de St Louis age
 major de fort notier age de quatre vingt six ans -
 Evrime ayant recu tous les serments et le vingt six
 de meme mois et se interre par son neveu et
 de Lestang de plus dans l'église de Lestang de
 Lestang parois sieur Labrousse Douperois et autre
 sieur dit Lestang sieur de Lestang de Lestang
 qui ont signé avec moy en presence de
 Lestang de Lestang de Lestang de Lestang
 Lestang de Lestang de Lestang de Lestang

Sep de Jean Treaux sieur de Lestang parois
 de Lestang parois de Lestang parois
 Chevalier de l'ordre militaire de St Louis age
 major de fort notier age de quatre vingt six ans -
 Evrime ayant recu tous les serments et le vingt six
 de meme mois et se interre par son neveu et
 de Lestang de plus dans l'église de Lestang de
 Lestang parois sieur Labrousse Douperois et autre
 sieur dit Lestang sieur de Lestang de Lestang
 qui ont signé avec moy en presence de
 Lestang de Lestang de Lestang de Lestang
 Lestang de Lestang de Lestang de Lestang

Doc N°7

- La mort d'un mendiant, un lendemain de foire
- La mort d'un déterru

ce n'est sept cents cinquante quatre et le diocèse y tombe
à la mesure par son Louis se retourner Belgique de la fin de
Cadrien, dans le diocèse de Bruges Le nois on é -
pousson mandiant Belgique de avient par le Belges
un quel le l'ère ind'obruies a donné le nom de
pierre St-Certain autres } furent pillon qui a to -
- France mort le lendemain de la fin de l'obruies dans
le chemin des garçons in tout d'œuvre le parrique
C'est de la fin de l'obruies

Katol-Dieu
Saint-andré de Bord-cane

Le trait mortuair

Le nait sept cent quatre vingt deux et le trait de
mois de mars est de l'ère dans le Katol-Dieu
après avoir reçu tous les sacrements le nom -
Jacques Jages prisonier du palais agé d'environ
quarante ans natif de la paroisse de la Sabotat

Diocèse de Sablet.

C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -
C'est le jour où il est amené dans le Katol-Dieu -

De l'ère à l'ère mortuair extrait par un journal postico
et le nom de l'ère de l'ère et le nom de l'ère
de l'ère de l'ère mortuair extrait par un journal postico
et le nom de l'ère de l'ère et le nom de l'ère

DOC N°11 : Les clans professionnels (de 1768 à 1792):

- **Laboureur :** familles Conangle, Vesseou Basse, Maurial, Panouillère, Moga, Castand ? ,Fourteam ? ,
- Valadaï ? , Mainaud ? , Genies ? , Delfour.**
- **Travailleur de terre :** Delluc ; Compie ? ,
- **Métayer :** Voyasse ? et Gabaret (au lieu dit la Roche) ; Panouillère (La Pourcal) ; Delfouret ? (les Pilauds ?), Boissi ?(Chantarel), Poumenie ? (les Fillastres), Cleri ?(Lovergne), Grollier et Gadie ?(Belair), Petit (Gavachoux) , Magnolade, Lespinasse (Chansard méairie basse), Meiran ? (chez Ribière ?) , Chambon (chez Moga), Lasserre (chez Lespinasse), Bureau ? (chez Demarrial ?) Gilet..
- **Fermier :** Vesse ? (chez Crouzel)
- **Journalier :** Pasquet, Soulage, Janie, Lavesse ? , Coustal, Arnaudie, Bos...
- **Travailleur à bras :** Comie ? , Joye ? , Vergnolle, Vesse ? , Casanié ?
- **Mendiant et journalier :** Bos, « Monpazier » ...
- **Mulater :** Baifol (chez Bureau)
- **Vigneron :** Courtine (St Blanchot)
- **Jardinier :** Filet
- **Bordier ou bardier :** Majoulade (St Blanchot)
- **Macon :** Moga, Empinat ? , Vestiat ? , « Biron »..
- **Charpenier :** Soubiac ? ,
- **Re couvreur :** Fonjoffier
- **Menuisier :** Delluc, Sansfourche
- **Faiseur de chaise :** Tessandier
- **Aubergiste :** Valadier
- **Forgeron :** Nouatilat, Combefreyrou (Paleyrac), Bugnot ? , Seignat
- **Marechal ferrant ? :** Combefreyrou
- **Tanneur ? :** Meiat ?
- **Cordonnier :** Mélon, Pauty, Roque, Valadier, Sales ? , Félix, Gardet ?
- **Chapellier :** Mélon,
- **Tisserand :** Bouvissou ? , Daniel, Vidal, Moga, Gigounou, Robert, Fournier, Bayoux (Monferrand)
- **Tailleur :** Escouterous, Lasplassa ? , Bernard, Jeannot (Storac)
- **Tailleur d'habit :** Escoubéroux, Lasplassa , Bernard
- **Sergéier ? , sergeur , ? :** Moga, Gigounou, Bugnet ?
- **Marchand :** Desmon, Virac, Ribière ou Rivière, Sarasin
- **Négociant :** Rivière ? , Desmon
- **Chirurgien :** Mazalarey ou Mazabreil(1782)
- **Bourgeois :** Dessales, Monzie, Labrousse, Desmon, Bureau
- **Militaire :** Rivière sieur de Laprade (capitaine)

Ces catégories sont les mentions exactes portées sur les registres : les mariages se font le plus souvent dans la même « corporation » ; Surtout en ce qui concerne les artisans. Sans surprise, les professions agricoles sont celles des populations des différents hameaux tandis qu'artisans et négociants vivent à Cadouin et s'y font parfois enterrer.(de 1782 à 92 une quinzaine de personnes sur 157 y sont inhumés : les tisserands, les tailleurs, les chirurgiens victimes d'une épidémie, les Delabrousse et Rivière de la Prade mais également La Jeanne, fille illégitime ? !) Surtout, sur la courte période étudiée, semble faire exception : des familles nobles ou bourgeoise vivent sur leur terre ; des artisans, plus particulièrement des forgerons vivent à la Meynardie. A partir de 1790 quelques baptêmes ont lieu à nouveau à Cadouin (les enfants du jardinier Filet, du tisserand Moga, d'un faiseur de chaise sarladais de passage)

Pas de mention de profession pour les femmes à l'exception d'une « bardière » à St Blanchot et de Catherine Fardet, Chapelière , des tourdures du type « la Jeanne de Chez Labrousse » peuvent indiquer une domestique.

DOC N°12 : Démographie de 1782 à 1792 pour le registre n°6 :

157 décès dont 45 enfants de moins de 10 ans, forte progression entre 1784 et 86, vraisemblablement dû à une épidémie (morts des chirurgiens père et fils , des familles entières sont décimées) ; 49 mariages dont 11 hors paroisse (l'un des époux venant, au pire, de Villéral(?) éloigné d'une trentaine de km et plus volontiers des paroisses voisines de St Avit Seigneur, Fongautier, Storac, Paleyrac(?), LeCoux, Monferrand, Alles, St Avit Rivière